



fausse déclaration de surface sur demande de permis de construire

Par **kader76**, le **27/10/2009** à **22:07**

Bonjour,

Mon constructeur m'a fait signer une demande de permis de construire avec une surface qui ne correspond pas au mesure de périmetre (146 M² Réelle au lieu de 149 M² déclaré sur le plan) , le chantier a démarré, il y a 15 Jours, je viens de me rendre compte que maintenant, mon constructeur ne veut rien modifier, est ce que je peux porter plainte contre lui suite mauvaise information communiquée sur le plan? auprès de qui je dois m'orienter?

merci pour votre réponse

Par **nadiaf**, le **27/01/2010** à **16:39**

Je ne comprends pas bien votre problème... 146m² de périmètre?! De surface au sol peut-être?!

Il existe presque toujours des différences entre les plans d'execution et la réalisation, on appelle cela des tolérances... Aussi existe t'il de si grosses différences entre les plans et la réalisation. Vérifiez cela avant d'aller au conflit...

Cordialement;

Par **nadiaf**, le **27/01/2010** à **16:40**

Je ne comprends pas bien votre problème... 146m² de périmètre?! De surface au sol peut-être?!

Il existe presque toujours des différences entre les plans d'execution et la réalisation, on appelle cela des tolérances... Aussi existe t'il de si grosses différences entre les plans et la réalisation. Vérifiez cela avant d'aller au conflit...

Cordialement;